



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26/04/2021

PROROGATION DU DÉLAI DE CANDIDATURE AU CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE NORMANDIE-ROUEN

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, en plein accord avec le Président de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), le Conseil régional de Normandie et les Villes de Rouen, Petit-Quevilly et Mont-Saint-Aignan, a décidé de proroger jusqu'au 2 mai 2021 le délai pendant lequel des artistes peuvent faire part de leur candidature à la direction du Centre Dramatique National de Normandie-Rouen.

Né en 2014 de la fusion de deux théâtres, le CDN de Normandie-Rouen est un des plus jeunes de France et le premier créé sous forme d'Etablissement Public de Coopération Culturelle. C'est un pôle de création décentralisé, à vocation transdisciplinaire, apte à produire et diffuser des œuvres de spectacle vivant au rayonnement national et international. A la suite de la nomination de David Bobée à la tête du Théâtre du Nord, Centre Dramatique National de Lille-Tourcoing, les pouvoirs publics ont lancé un appel à candidatures en vue du renouvellement de sa direction.

Au regard des candidatures reçues, l'Etat et les collectivités territoriales ne sont pas en mesure de proposer une pré-sélection qui reflète la création d'aujourd'hui dans la diversité de ses talents.

Convaincus qu'un tel recrutement doit nécessairement inclure l'examen d'un grand nombre de candidatures de qualité, les partenaires ont choisi de proroger la durée d'envoi des déclarations de candidature jusqu'au 2 mai 2021.

**Ministère de la Culture
Délégation à l'information
et à la communication**

Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr